

## Délibération n°2024-10-17-10-CA

Relative à la modification de la structure haute de l'offre de formation pour l'année universitaire 2025/2026 (Vague 2)

### Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 octobre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,  
Président de l'Université,

- Vu le Code de l'éducation,
- Vu les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,
- Vu l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 10 octobre 2024, portant sur l'objet de la présente délibération,

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la modification de la structure haute de l'offre de formation pour l'année universitaire 2025/2026 (vague 2), telle que détaillée dans le tableau annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Présents : 22 membres présents

Représentés : 8 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 octobre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : 21 OCT. 2024

Transmise au Recteur de la région académique le : 21 OCT. 2024